



TECHNISCHE KOMMISSION FÜR DAS GEBRAUCHS- UND SPORHUNDEWESEN  
der Schweizerischen Kynologischen Gesellschaft

COMMISSION TECHNIQUE POUR CHIENS D'UTILITE ET DE SPORT  
de la Société Cynologique Suisse

COMMISSIONE TECNICA PER CANI DI UTILITÀ E DI SPORT  
della Società Cinologica Svizzera



# Juges de Performance Instructions CTUS

## RCN 15

## Sommaire 4

Sommaire		
Page 2	Directives ChA 3 En avant avec déplacement	Nr 4
Page 3	Directives ChS 3: rapport en métal version „treillis“	No 3
Page 4	Directives sur l'obligation de déclaration d'incidents	No 2
Page 5	Assis pendant la marche	No 1
Page 6	Questions concernant les règlements nationaux 15	Version 29.03.2016

## Directives ChA 3 En avant avec déplacement

### Allocations des points en ChA 3, En avant avec déplacement

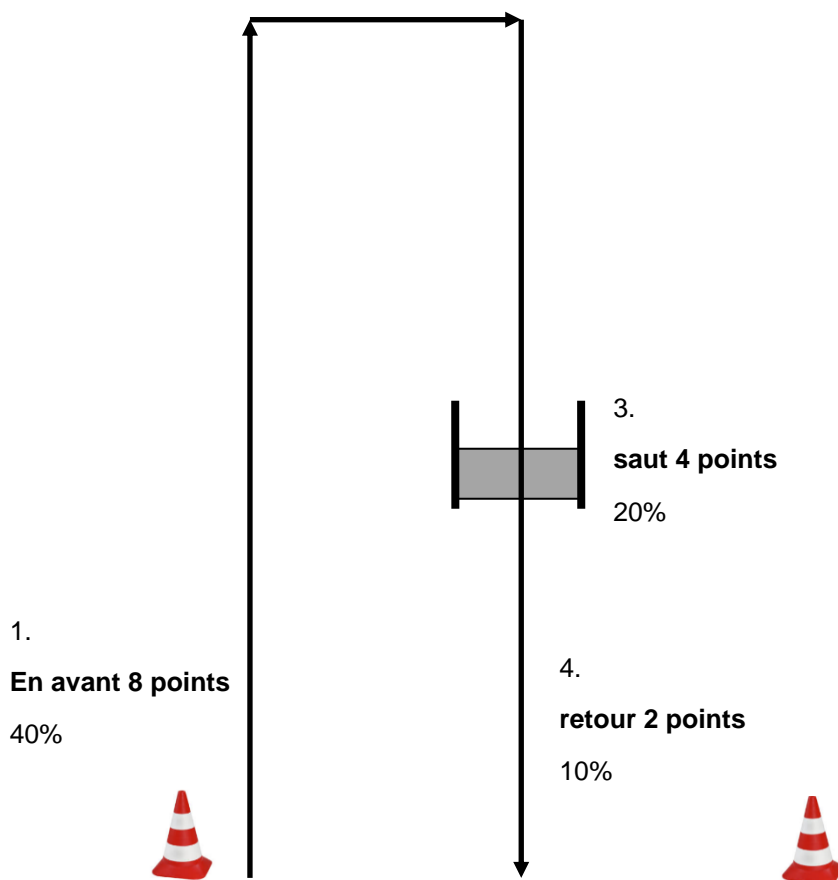
**Total 20 points**

1.	en avant	8 points	40%
2.	déplacement	6 points	30%
3.	saut	4 points	20%
4.	retour	2 points	10%

2.

**déplacement 6 points**

30%



## Directives ChS 3: rapport en métal version „treillis »

### Utilisation d'un rapport en métal version treillis à un concours.

La CTUS déclare que l'utilisation d'un rapport en métal version treillis reste autorisée dans la classe ChS 3 selon le règlement RCN. Autorisé est un rapport « treillis » comme l'illustration ci-dessous ou une version similaire. Il est interdit de remplir la (les) cavité(s). Ce type de rapport doit être transparent. On doit pouvoir voir la cavité.

Ce rapport d'objet treillis avec une cavité ne peut être utilisé qu'en classe ChS 3 selon le règlement RCN. Pour une utilisation d'un rapport en métal sans cavité, le choix est laissé au conducteur.





*Approuvé par la CTUS le 10 mai 2017*

**CTUS Instruction juge de performance RCN 15**

**24.06.2016**

**no 2**

---

## **Directives sur l'obligation de déclaration d'incidents**

### **Dispositions générales / AB CTUS**

Le juge de performance est tenu d'annoncer dans un rapport écrit au Président de la CTUS, dans un délai de 5 jours ouvrables, les événements ou les incidents particuliers lors du concours. La CTUS arrête une liste des faits graves sous formes de directives à l'intention des juges de performance.

### **Principe**

Lorsque le juge de performance estime qu'il y a un fait grave à déclarer, il s'ensuit toujours une disqualification. Elle peut être reportée au plus tard jusqu'au classement final et à la remise des livrets de travail, à la fin du concours.

Dans tous les cas, il s'agit de garder le sens des proportions.

Le juge de performance doit informer les cas de disqualification à la CTUS dans les circonstances suivantes:

- Violation de la loi sur la protection des animaux
- Manque d'impartialité du chien, agression

Dans le cas d'une déclaration d'incident, le juge de performance établit un protocole de sa vision des faits, sans prendre parti. Ce protocole ne contiendra pas de suppositions ou l'avis d'une tierce personne.

Ce protocole sera structuré comme suit:

1. Date et heure
2. Coordonnées des personnes impliquées
3. Type d'événement
4. Lieu de l'événement
5. Déroulement de l'événement
6. Personnes et/ou chiens impliqués
2. Constatation des faits

---

## Assis pendant la marche

Classe ChA 2	Docilité C	Assis pendant la marche / 10 points
Classe ChA 3	Docilité C	Assis pendant la marche / 10 points
Classe CUM 2	Obéissance B	Assis pendant la marche / 10 points
Classe CUM 3	Obéissance B	Assis pendant la marche / 10 points
Classe ChSan 2	Obéissance C	Assis pendant la marche / 10 points
Classe ChSan 3	Obéissance C	Assis pendant la marche / 10 points

### Attribution des points lorsque que le chien n'exécute pas la position assise.

Le chien exécute une autre position que la position assise.

Evaluation = **insuffisant moins 5 points**

1 signe acoustique supplémentaire doit être donné au chien pour effectuer la position assise à distance.  
= moins 2 points. Evaluation **insuffisant moins 7 points au total.**

2 signes acoustiques supplémentaires doivent être donnés au chien pour effectuer la position assise à distance.  
= moins 2 points. Evaluation **insuffisant moins 9 points au total**

Le conducteur doit retourner à côté du chien afin de le mettre en position assise.  
= moins 1 point. Evaluation **insuffisant moins 10 points au total.**

Par la suite, si le chien ne reste pas dans la position assise, l'exercice suivant ne pourra être exécuté et sera évalué insuffisant avec 0 point.

Approuvé par la CTUS le 4 mai 2016

## Questions concernant les règlements nationaux 15

### Dispositions générales CTUS

Est-il exact que la limitation des livrets de travail verts n'existent plus sous les dispositions générales CTUS à partir du 01.01.2016?

*Oui, c'est correct. A partir du 01.01.2016 il n'y plus de limitation concernant le nombre de livrets verts par personne. Mais c'est toujours d'actualité que la CTUS établie les livrets verts, parce qu'il faut un « numéro P » pour cette catégorie de chiens avant qu'un livret de travail ne leur soit délivré.*

### Toutes les classes – le commandement

Est-ce qu'il est aussi permis d'appeler le nom du chien après le commandement?

*Selon règlement les deux possibilités sont toujours acceptables, le commandement peut suivre le nom du chien ou l'inverse. „Bello tourner“ oder „tourner Bello“.*

Est-ce qu'il est permis afin que le chien lâche le rapport d'utiliser au lieu de « halt » aussi le commando « attend » ?

*Le règlement ne stipule pas qu'un commandement est un lien direct avec la situation et en conséquence il est par exemple accepté d'utiliser „attend“ dans la situation décrite.*

### Toutes les classes – Départ (Abmeldung)

A partir de quel moment peut-on mettre le chien en laisse pour le départ?

*Dès que le dernier exercice de la section (Abteilung = A, B, C) est considéré comme terminé. Dès que le chien est en position de base il est permis de le mettre en laisse. Directement après, le chien est mené à la laisse au juge de performance pour le commentaire.*

### Toutes obéissances – le schéma de marcher (Laufschema)

Est-ce qu'il est prescrit de marcher un « Z » ou est-il aussi permis de marcher un « U » ?

*Le règlement demande un « Z » comme schéma. Un « U » n'est plus accepté.*

### Toutes Obéissances – le schéma de marcher (Laufschema)

Est-ce le déroulement des différents pas (pas normal, pas de course, pas lentement) est prescrit au niveaux 3 ?

*Le règlement national prescrit le déroulement des différentes exécutions des marches qui doivent être présentées et il n'est pas permis d'en modifier le déroulement.*

### Toutes classes – dépôt du rapport

Doit-on impérativement déposer le rapport au porte-rapport (Apportierständer)?

*Oui, il est réglementé de déposer le rapport au porte-rapport, il n'est plus accepté de tenir le rapport.*

*Cela est aussi valable en docilité de la classe ChA 3, qui commence par le rapport en mouvement. Le rapport doit être déposer avant de commencer et seulement après, la docilité commence avec la présentation auprès du juge. Après la présentation le conducteur commence par l'enlèvement du rapport au dépôt.*

### Toutes classes – position d'attente pendant l'enlèvement du rapport

Dans quelle position doit le chien attendre pendant l'enlèvement du rapport par le conducteur avant de l'exercice?

*Pendant l'enlèvement du rapport le chien peut attendre ou accompagner son conducteur, les deux possibilités sont acceptées. En outre le règlement ne prescrit aucune position définie pour le chien qui attend, alors le conducteur peut choisir librement dans quelle position il laisse son chien en phase d'attente.*

### **Toutes classes – les objets pour les pistes et les quêtes**

Selon règlement il n'est plus accepté, soit pour la piste soit pour les quêtes, d'utiliser des objets avec un espace libre pour nourriture et en conséquence il n'est plus possible d'utiliser une pièce de tuyau ou une tube pvc comme objets ?

*Un objet rond avec espace libre n'est plus accepté, l'espace libre doit être complètement rempli.*

### **ChA 1, les pistes – tirage au sort**

Est-il nécessaire de faire un tirage pour les pistes?

*Il est prescrit de faire un tirage pour toutes les pistes des classes ChA 1 – 3, CUM 1 – 3 et ChP15 1 – 3. Il est accepté qu'un tirage soit organisé pour des groupes d'une classe et pas pour toute la classe.*

### **Toutes classes – les quêtes**

Pendant la quête le chien doit commencer son travail à partir d'une position de base, soit au début, soit pour la continuation après avoir trouvé un objet, si le chien est emmené à la ligne de base. Est-il possible d'envoyer le chien aussi du côté gauche de cette position ? le chien se trouve dans cette situation derrière le conducteur.

*Selon le texte du règlement il n'est pas accepté que le chien passe derrière le conducteur. Passer derrière le conducteur ne sera accepté que pendant la recherche. La position de base n'a rien à faire avec ce passage de texte et ainsi il est obligatoire d'envoyer le chien après succès de la position du base à droite ou à gauche pour la recherche.*

### **ChS 3 – Rapport dans la position en face / le rapport**

En classe ChS 3 l'exercice rapport suivie directement le rapport dans la position en face. Est-ce qu'il est acceptable d'emmener les deux rapports en même temps ou faut-ils les emmener l'un après l'autre pour chaque exercice?

*Il faut aller les chercher l'un après l'autre. En premier le rapport pour l'exercice en position en face et ensuite il faut effectuer le rapport en métal..*

### **ChS 3 – le rapport en métal**

Est-ce qu'il est accepté de compléter une grille métallique, qui sera utilisé en classe ChS 3 comme rapport en métal, avec un coeur de bois

*Non, il n'est pas possible d'utiliser un rapport de ce type, le rapport en métal doit être constitué que de métal et une combinaison avec d'autres matériaux n'est pas acceptée.*